

8 Société et Culture

Lutte contre les drogues en milieu scolaire

Sensibilisation au lycée Paul Indjendjet Gondjout

I. I

Libreville/Gabon

Pour sa deuxième campagne de cette nature, le Rotary club Libreville-Komo a ciblé les petites classes de ce grand établissement secondaire.

DANS le cadre de ses activités, le Rotary club (RC) Libreville-Komo, l'un des clubs de la capitale, a récemment mené une campagne de sensibilisation sur les méfaits des stupéfiants au lycée Paul Indjendjet Gondjout de Libreville, l'un des plus grands établissements secondaires Gabon. Cette activité qui entre dans le cadre de l'axe stratégique du Rotary international

(RI) portant sur "L'alphabétisation et l'éducation de base", a ciblé les élèves de petites classes (6e, 5e, voire 4e) pour une raison toute simple : sortant à peine du primaire, cette classe d'élèves reste une cible fragile et facile pour les promoteurs des drogues en milieu scolaire.

Face aux apprenants venus nombreux, un agent de contrôle antidopage, Jean Christophe Oniane Allogo, également membre du RC Libreville-Komo, leur a parlé du danger que représentent les drogues à la fois sur leur propre santé et sur leurs études. Il a pris soins de leur marteler que "ces drogues rendent agressives, donnent des hallucinations et



Photo : DR

Rotariens, responsables LPIG et élèves l'issue de la campagne de sensibilisation sur les drogues en milieu scolaire.

autres, contrairement à ce qu'on vous vend comme message". L'agent antidopage a également de-

mandé à ses jeunes interlocuteurs de faire attention autour d'eux et que lorsqu'ils voient

quelqu'un avec des stupéfiants qu'ils le dénoncent auprès d'un surveillant ou d'un autre responsable de l'établissement. Dans leurs témoignages, dans la partie échange de cette rencontre, certains ont effectivement soutenu avoir vu des grands des classes au dessus les leur proposer et même menacer de leur faire la peau au cas où ils venaient à les trahir. M.Oniane Allogo a étayé son message par des photos et une projection vidéo sur les terribles méfaits des produits hallucinogènes sur ceux qui les consomment. En dehors du cannabis, la plus

connue de ces drogues, l'exposant rotarien a mis un accent particulier sur le fameux "Tramador", communément appelé "Kobolo" chez nous. Très prisé des jeunes, ce dangereux produit pose actuellement un problème de santé publique dans cette tranche d'âges où l'on dénombre le plus de victimes.

Une journée de pleine satisfaction pour la présidente de Libreville-Komo, Laetitia Helbig pour qui son club ne se lassera jamais de mener ce genre de campagne en direction des élèves, l'avenir du pays.

Santé/Fin de la caravane médicale chinoise à Ndjolé

En attendant une autre destination en 2019



Photo : R.H.A

L'équipe chinoise compte se rendre dans une autre localité du pays en 2019.

R.H.A

Ndjolé/Gabon

LE week-end écoulé, près d'un demi-millier de personnes ont été consultées à Ndjolé, dans la province du Moyen-Ogooué, dans le cadre de la 20e mission médicale chinoise au Gabon. Lors de cette opération qui a eu lieu au Centre médical de Ndjolé (CMN), toutes les tranches de la population locale ont été reçues pour des soins, par les médecins chinois de l'hôpital de la coopération sino-gabonaise de Libreville (Belle-Vue 2). En plus des diagnostics des spécialistes, les populations ont eu droit à des médicaments gratuits de la part de la délégation chinoise. Yeux, diabète, dents, gynécologie, rhumatisme, pédiatrie..., il y'en avait pour tous les maux et pour tout le monde.

Deux des patients ont pu bénéficier d'une ablation de lipome. Une pathologie décrite comme une tumeur bénigne constituée de tissus graisseux, siégeant sous la peau.

« La première intervention était un lipome qui a été éliminé sans véritable difficulté sur les patients. J'avoue que cette intervention des spécialistes chinois nous a été d'un apport considérable, surtout dans le transfert de compétences. J'ai appris de nouvelles stratégies de prise en charge des malades », a expliqué un des médecins gabonais de la mission, Euloge Michael Fongui, major adjoint au CMN.

Dans la foulée, le chef de mission, Dr Yang Tingshuang, a remis un lot de médicaments au médecin-major du CMN, Dr Mayombo. Ce, pour pallier le manque de produits dans les structures existantes. L'idée étant de participer à l'amélioration de la carte sanitaire de cet environnement rural.

En effet, c'est un secret de polichinelle : nombre de nos dispensaires de l'arrière-pays et même de Libreville ne sont pas pourvus en médicaments. Mais les médecins chinois ont promis une autre caravane pour 2019. Dans une autre localité du pays.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION DE FORMATION-ADAPTATION AU METIER DE JARDINIER-FLEURISTE

No de Prêt : 8582 GA
No de référence : AMI/CS/18-2018/UCP-PRODECE du 20/11/2018

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ÉTAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ÉTAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite des candidatures pour le **recrutement d'un opérateur pour la mise en œuvre d'une action de formation-adaptation au métier de jardinier-fleuriste.**
3. L'opérateur de formation sélectionné devra former 20 jeunes sans emploi, âgés de 16 à 34 ans et titulaires de CEPE, sélectionnés par une commission formée de représentants de l'Office National de l'Emploi (ONE) et d'entreprises concernées. L'organisme de formation est appelé à délivrer les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour l'exercice du métier de fleuriste-horticulture et la maîtrise de l'ensemble des opérations et tâches dans le domaine de jardinage et des compositions florales.

Les différentes tâches sont détaillées dans les Termes de référence.

4. L'UCP-PRODECE invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Pour la réalisation de cette prestation, une structure de formation ayant une expertise avérée en matière de conception et mise en œuvre d'actions de formation dans le domaine est requise.

Le personnel mis à disposition par l'opérateur doit justifier des qualifications dans la conduite des formations en général et dans celles ayant trait à leurs domaines de soumission en particulier.

Le prestataire doit remplir les principales conditions suivantes :

- Être une structure reconnue et autorisée à mener des activités dans le domaine de la formation agricole ;
- Justifier d'une solide expérience dans la conduite des actions de formations spécialisées en agriculture végétale ;
- Justifier de moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la conduite de la mission ;
- Jouir d'une bonne réputation.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).
7. Un consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-après : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à ucp.prodecegabon@gmail.com.
9. Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION DE FORMATION-ADAPTATION AU METIER DE JARDINIER-FLEURISTE** ».
10. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **mardi 05 décembre 2018 à 14 heures 00** (heure locale).
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville – Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. n° 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com